



Berne, le 2 avril 2025

Dispositions d'exécution de la loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2024

Rapport sur les résultats de la procédure de consultation (26 juin 2024 – 17 octobre 2024)



Table des matières

1	Introduction	4
2	Appréciation du projet	4
3	Remarques générales	4
3.1	Swissfinish et compétitivité	5
3.2	Subventions	5
3.3	Programme d'allègement des finances fédérales	5
4	Remarques par thème	6
4.1	Part à réaliser en Suisse et valeurs indicatives dans les différents secteurs.....	6
4.2	Compensation des émissions de CO ₂	7
4.3	Informations sur les installations de production de chaleur	9
4.4	Indication des émissions dans les offres de vols	9
4.5	Mesures visant à réduire les émissions de CO ₂ des véhicules.....	10
4.6	Système d'échange de quotas d'émission (SEQE)	11
4.7	Engagement de réduction	11
4.8	Mise à disposition et mélange des carburants d'aviation à faible taux d'émission, renouvelables et synthétiques renouvelables	13
4.9	Import virtuel de biogaz.....	13
4.10	Taxe sur le CO ₂ (exemption et redistribution)	14
4.11	Contributions globales pour la réduction à long terme des émissions de CO ₂ des bâtiments	14
4.12	Soutien de projets d'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur	15
4.13	Encouragement d'installations de production de gaz renouvelables nouvelles ou faisant l'objet d'un agrandissement notable.....	15
4.14	Encouragement d'installations permettant d'utiliser la chaleur solaire comme chaleur industrielle	16
4.15	Fonds de technologie.....	17
4.16	Aides financières pour des mesures d'adaptation	17
4.17	Aides financières pour des mesures prises dans des installations qui sont soumises au SEQE	18
4.18	Encouragement de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le trafic aérien	18
4.19	Encouragement de la formation, de la formation continue et du travail d'information	18
4.20	Rapport sur les risques financiers liés au climat.....	19
4.21	Encouragement de technologies de propulsion électrique	19
4.22	Ordonnance sur l'imposition des huiles minérales.....	20
4.23	Encouragement du transport ferroviaire transfrontalier de voyageurs	20
4.24	Soutien pour la planification énergétique territoriale	21

4.25	Ordonnance sur la mise sur le marché de combustibles et carburants renouvelables ou à faible taux d'émission (OMMC)	21
5	Liste des participants	23

1 Introduction

Le Conseil fédéral a mené une consultation sur les dispositions d'exécution de la loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2024. La procédure de consultation a été lancée le 26 juin 2024 et a pris fin le 17 octobre 2024¹. Dans ce cadre, 202 prises de position ont été déposées.

Les documents relatifs à la consultation et les avis peuvent être consultés à l'adresse www.admin.ch² > Droit fédéral > Procédures de consultation > Procédures de consultation terminées > 2024 > DETEC.

Le présent rapport résume les avis exprimés sans prétendre à l'exhaustivité³.

De nombreuses associations actives dans la protection de l'environnement et dans le domaine social ont déposé une prise de position identique à celle de l'Alliance climatique suisse et ne sont pas systématiquement nommées séparément. Ce sont les associations suivantes : *le Parti socialiste (PS), A Rocha Suisse, Alliance Sud, l'initiative des Alpes, BirdLife, Campax, Caritas Suisse, energie-wende-ja, Action de carême, Gesellschaft für bedrohte Völker, Grands-parents pour le climat, Greenpeace, HEKS/EPER Swiss Church Aid, Klima-Grosseltern Zentralschweiz, Klimaseniorinnen, KLUG Koalition Luftverkehr Umwelt und Gesundheit, myNewEnergy AG, négaWatt Schweiz, Pro Natura, Pro Velo, Protect Our Winters, PUSCH Praktischer Umweltschutz, Schweizerische Energie-Stiftung SES, Stiftung für Konsumentenschutz, SWISSAID, SYFC, terre des hommes schweiz, VCS Verkehrs-Club der Schweiz et WWF Suisse.*

2 Appréciation du projet

Le projet a suscité 202 prises de position. Près de 60 participants, cantons et organisations économiques saluent explicitement le projet. En revanche, 5 participants rejettent explicitement le projet : *l'UDC, l'Union suisse des arts et métiers (USAM), CommerceSuisse, auto-suisse et l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)*. Ils critiquent le mauvais rapport coût-utilité du projet et l'inégalité des chances entre les entreprises concernées et les entreprises suisses et étrangères. *Le PLR, le PS et les Vert.e.s* n'ont pas pris position sur l'ensemble du projet. *Le Centre, le PVL et le PEV* n'ont pas participé à la consultation.

3 Remarques générales

La DTAP, soutenue par de nombreux cantons, souligne que le potentiel offert par la loi sur le CO₂ pourrait être mieux exploité, compte tenu de l'urgence du changement climatique. Les cantons BS, BE, UR, TG, VD, GE, JU, le PS, l'Alliance climatique suisse,

¹ [Ordonnance sur le CO₂ : ouverture de la consultation](#)

² https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2024/57/cons_1

³ Conformément à l'art. 8 de la loi du 18 mars 2005 sur la consultation (LCo; RS 172.061), le remaniement des projets mis en consultation passe par la prise de connaissance de tous les avis exprimés, qui ont été pondérés et évalués.

Casafair et Avocat.e.s pour le climat critiquent le manque d'ambition du projet, étant donné l'urgence liée à la crise climatique.

L'UDC, economiesuisse et AEROSUISSE regrettent que le projet mène à de nouvelles obligations pour les entreprises et ainsi à plus de bureaucratie.

Routesuisse critique l'entrée en vigueur avec effet rétroactif et demande une compensation des dommages subis. *Commerce suisse, auto-suisse et l'UPSA* craignent également que la branche automobile n'ait pas le temps requis pour s'adapter aux modifications adoptées.

Caritas Suisse souligne qu'il est important que les mesures liées à la politique climatique de la Suisse ne soient pas financées majoritairement par les groupes les plus pauvres de la population et de prêter attention à la compatibilité sociale des mesures mises en place.

3.1 Swissfinish et compétitivité

Le PLR, economiesuisse et Commerce suisse indiquent qu'il est important d'éviter d'ajouter des spécificités suisses dans les régulations et de s'aligner sur les réglementations européennes afin d'éviter des charges administratives supplémentaires.

L'USAM, cemsuisse et l'Industrie suisse de la terre cuite soulignent l'importance de conserver une bonne compétitivité et de garantir la disponibilité d'énergies propres à un prix correct. *Cemsuisse* rappelle l'importance d'un *Carbon Border Adjustment Mechanism* (CBAM), notamment pour le secteur du ciment.

3.2 Subventions

L'UDC critique le principe des subventions : elles créeraient une dépendance envers l'Etat et ne seraient pas un moyen efficace d'utiliser l'argent public. Il faudrait laisser le marché décider des solutions viables.

Le PS et l'Alliance climatique suisse indiquent que les différents critères pour accéder à des subventions sont de moins en moins transparents, ce qui peut rendre les décisions arbitraires aux yeux des destinataires de subventions et de la population. *Le canton GR* demande de fixer les taux de subventionnement à 50% pour tous les cas.

3.3 Programme d'allégement des finances fédérales

Concernant l'encouragement de technologies de propulsion électrique et l'encouragement pour transport ferroviaire transfrontalier, *le canton GE, les Vert.e.s, l'Union des villes suisses, le Syndicat du personnel des transports (SEV), Bernmobil et l'Association des entreprises suisses de navigation (AESN)* se sont montrés préoccupés par l'éventuel gel des subventions par le Conseil fédéral et rappellent qu'il s'agit d'une mesure compensatoire pour le retrait progressif du remboursement de l'impôt sur les

huiles minérales à partir de 2026. Ils demandent ainsi la réintroduction de ces subventions pour 2025, comme prévu par la loi. Le *canton NE* demande que si cette subvention ne devait pas être maintenue, le remboursement de l'impôt sur les huiles minérales soit maintenu jusqu'en 2030. *La Poste* indique qu'il est important que les financements pour la décarbonisation soient garantis.

4 Remarques par thème

4.1 Part à réaliser en Suisse et valeurs indicatives dans les différents secteurs

Part à réaliser en Suisse

Les cantons ZH, NW, SO, BS, BL, BE, VD, VS, GE, la DTAP, l'Union des villes suisses, la ville de Zurich, la SIA, swisscleantech et Avocat.e.s pour le Climat soulignent que la part de 2/3 à réaliser en Suisse représente un affaiblissement par rapport à la situation existante et demandent un maintien à minimum 75% afin de rendre possible les objectifs climatiques que la Suisse s'est fixée.

Le PS et l'Alliance climatique suisse demandent que la prévisible non-atteinte de ces objectifs futurs (ceux que la Suisse s'est fixée dans le cadre de l'accord de Paris) soit explicitement thématiques.

Valeurs indicatives dans les différents secteurs

Différentes propositions ont été formulées pour les valeurs indicatives dans les différents secteurs. Les pourcentages représentent la part maximale que les différents secteurs peuvent émettre comparé à leurs émissions de 1990. *Swisscleantech, la Schweizerische Energie-Stiftung et Casafair* demandent des réductions des pourcentages pour tous les secteurs.

Le SEV demande que les valeurs indicatives permettent d'atteindre les objectifs de la loi sur le climat et l'innovation. *Le PS et l'Alliance climatique suisse* indiquent que les valeurs indicatives n'ont de sens que si l'objectif global est atteint.

L'UDC, economiesuisse, l'USAM, construction suisse, la Société Suisse des Entrepreneurs, metalsuisse, le Verband Textilpflege Schweiz et l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) demandent de renoncer aux valeurs indicatives dans les différents secteurs, estimant qu'ils limitent l'économie suisse et causent une bureaucratie inutile.

Les cantons BS, BL, SO, NW, TG, VD, FR, la DTAP, les Vert.e.s, l'Union des villes suisses, swisscleantech et Avocat.e.s pour le Climat demandent la réintroduction de l'alinéa 2 de l'article 3 de l'ordonnance sur le CO₂, à savoir que le DETEC puisse proposer de nouvelles mesures dans le cas où il est prévisible que les valeurs indicatives ne soient pas atteintes.

Secteur du bâtiment

L'objectif d'émissions de gaz à effet de serre comparé à l'année 1990 pour le secteur du bâtiment est fixé dans le projet d'ordonnance à 50%.

Les cantons BS, BL, VD, JU, les Vert.e.s et la ville de Zurich indiquent que cette valeur est fixée à 35% (65% de réduction) dans la Stratégie climatique à long-terme de 2021 et demandent donc que cette valeur soit adoptée. *Le canton GE* demande un objectif de 40%, *swisscleantech* de 45%. *Le canton NW, la DTAP et le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP)* sont d'accord avec l'objectif de 50%. *Le Hauseigentümergeverband Schweiz (HEV)* refuse l'objectif pour le secteur du bâtiment. *Holzbau Schweiz* demande que l'énergie grise des bâtiments soit également considérée.

Secteur des transports

L'objectif pour le secteur des transports est fixé dans le projet d'ordonnance à 75%.

Les cantons NW, BL, TG, FR, la DTAP et l'Union des villes suisses demandent que l'objectif soit fixé à 65% de réduction, *les cantons ZH et GE, l'Union des villes suisses et la ville de Zurich* à 60%, *le canton BS et les Vert.e.s* à 50%. *Commerce suisse* estime que l'objectif fixé est irréaliste et voué à l'échec. *Avenergy, auto-suisse, l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (UPSI)* demandent que l'objectif soit fixé à 85%.

Secteur industrie

L'UDC voit de manière critique la valeur indicative pour le secteur industrie, étant donné que les entreprises intensives en énergie sont déjà sous pression au niveau des coûts de production.

Le PS et l'Alliance climatique suisse proposent de séparer le secteur industrie en deux : les entreprises ayant des émissions difficilement évitables qui doivent mettre en place des NETs et les autres.

Secteur Autres

L'objectif pour le secteur Autres est fixé à 75%. *Les cantons BS, SH, VD, les Vert.e.s et la ville de Zurich* demandent que chaque secteur inclus dans le secteur Autres (agriculture, déchets et gaz de synthèse) soit nommé et ait son propre objectif. *Les cantons OW, TG, l'UDC, l'Union suisse des paysans, le Verband Schweizer Gemüseproduzenten et Prométerre* demandent que le secteur Autres n'ait pas d'objectif chiffré.

4.2 Compensation des émissions de CO₂

Part à réaliser en Suisse

Les cantons UR, BS, BL, SO, TG, VD, GE, la DTAP, l'Union des villes suisses, la ville de Zurich demandent que la part à compenser en Suisse soit de minimum 15% et qu'il augmente progressivement tous les 2 ans afin que la quantité à compenser en Suisse

reste constante. *Le PS, les Vert.e.s et l'Alliance climatique suisse* demandent qu'il soit de minimum 20%. D'autres acteurs demandent des taux encore plus élevés.

Durée de stockage du CO₂

Le canton BS, le PS, les Vert.e.s, l'Union des villes suisses, la SIA, la Schweizerische Energie-Stiftung et l'Alliance climatique demandent que la durée minimale de stockage du CO₂ soit de 1 000 ans, et non 30 ans. Les CFF demandent 100 ans.

Taux de compensation total

Le projet d'ordonnance fixe le taux à compenser chaque année jusqu'en 2030.

Le PS, l'Alliance climatique, la Schweizerische Energie-Stiftung et swisscleantech demandent d'augmenter le taux de compensation total jusqu'à 90% en 2030 contre 50% prévus actuellement.

Pour la sécurité de planification, *le PLR, les Vert.e.s, economiesuisse, Avenergy, Bio-fuels Suisse, myclimate, aeesuisse, Hotellerie suisse, la fondation Klik, Réseaux Thermiques Suisse, InfraWatt, Charnet, BLS Cargo AG, le Verband für Holzfeuerungen und Filteranlagen, le Verband Schweizer Abwasser- und Gewässerschutzfachleute (VSA), la Société Suisse des Entrepreneurs, le Verband der Schweizerischen Baumaschinenwirtschaft VSBM, South Pole, Renera AG, Neosys AG, Tschopp Holzindustrie AG, INFRAconcept ag* demandent que cela soit fixé au minimum jusqu'en 2035. Ils proposent divers développements du taux de compensation total.

Non-prise en compte de 2% des réductions d'émissions réalisées

La fondation Klik s'est volontairement engagée envers la Confédération à ne pas prendre en compte 2% des réductions d'émissions réalisées à l'étranger, selon les recommandations émises à la COP26. *La fondation Klik* demande que cette pratique soit inscrite dans l'ordonnance et ainsi généralisée à tous les acteurs actifs en Suisse.

Dérogation à l'obligation de compenser en cas de faibles quantités

Les cantons BS, BL, TG, VD, GE, la DTAP et l'Union des villes suisses demandent de maintenir l'obligation de compenser dès 1 000 tonnes de CO₂ et non d'augmenter la limite inférieure à 10 000. *Avenergy et l'ASIG* saluent en revanche ce changement.

Achat d'attestations pour 2030

De nombreux acteurs de la branche (*l'USAM* notamment) s'opposent au fait que les attestations pour l'année 2030 doivent correspondre à des réductions d'émissions de CO₂ ayant eu lieu en 2030.

4.3 Informations sur les installations de production de chaleur

Les cantons SH, GR, VS, le PS, l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR), aee suisse, InfraWatt, suissetec, l'Alliance climatique suisse et Casafair ont salué l'introduction de cette disposition concernant le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), notamment l'utilisation du numéro EGID et la mention du fournisseur de chaleur à distance. La HEV souligne qu'il serait plus judicieux de se concentrer sur le traitement fiable et complet des données conformément aux directives en vigueur, plutôt que d'introduire de nouvelles réglementations.

Les cantons BS, BL, AR, UR, NW, GR, BE, VD, GE et l'EnDK ont demandé à devoir indiquer uniquement l'année de remplacement du moyen de chauffage et non la date exacte. Ils demandent aussi que l'information sur les besoins de chaleur (Qh) soit supprimée ou rendu facultative. *Le SVVK-ASIR* demande que le mix de combustibles utilisé soit également indiqué.

Le canton OW demande qu'il y ait plus de temps à disposition pour se conformer aux nouvelles règles en vigueur.

4.4 Indication des émissions dans les offres de vols

Le canton GE demande que les réglementations dans le domaine aérien s'alignent au maximum sur les réglementations de l'UE. *Avocat.e.s pour le Climat* saluent cette nouvelle obligation.

Les cantons BS, TG, FR, VS, AEROSUISSE, le PS, Swiss International Air Lines Ltd, l'Alliance climatique suisse, la Schweizerische Energie-Stiftung et la ville de Zurich demandent que le fait de considérer les autres émissions à incidence climatique soit obligatoire. Par contre, *l'International Air Transport Association et Airlines for America* critiquent que la considération des autres émissions à incidence climatique se base sur des méthodes de calcul non harmonisées au niveau international. *Le canton TG* demande que les émissions des vols soient mises en perspective avec les émissions de gaz à effet de serre annuelles moyennes par personne. *Le PS, l'Union des villes suisses, l'Alliance climatique suisse, swisscleantech, la Schweizerische Energie-Stiftung et la ville de Zurich* demandent que les émissions soient indiquées selon la classe choisie. *Le canton BL, l'Union des villes suisses et la ville de Zurich* demandent aussi qu'une offre pour la compensation des émissions figure en plus des émissions. *Le canton VD* indique que le fait d'avoir différents systèmes de calcul d'émissions rend difficile la compréhension par les consommateurs. *easyJet Switzerland et Genève Aéroport* estiment que les approximations de calculs aient comme conséquence une faible valeur ajoutée de l'indication. *AEROSUISSE et Swiss International Air Lines Ltd* demande

que les investissements effectués dans les carburants renouvelables et dans les NET soient pris en compte dans les calculs d'émissions.

Le canton ZH demande qu'une directive ou un guide avec des exemples soient rédigées.

Economiesuisse, Flughafen Zurich AG et HotellerieSuisse demandent que l'obligation entre en vigueur en 2027 et pas en 2026. *Avocat.e.s pour le Climat* demandent une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2025.

L'Union des villes suisses demande des mesures plus restrictives dans le domaine du trafic aérien, telle que l'interdiction des vols courte distance (Genève-Zurich par exemple).

4.5 Mesures visant à réduire les émissions de CO₂ des véhicules

De manière générale, *economiesuisse, VFAS et le TCS* demandent de ne pas introduire de « swiss finish », c'est-à-dire de ne pas introduire de différences par rapport aux règles de l'UE. L'entrée en vigueur avec effet rétroactif pour les grands importeurs et de manière classique pour les petits importeurs a été critiquée par *economiesuisse, l'USAM, auto-suisse et VFAS*. *Auto-suisse* refuse toute entrée en vigueur avec effet rétroactif et demande une entrée en vigueur au 1.01.2026, avec la conservation des objectifs de 2024 d'ici-là. *Auto-suisse et VFAS* demandent plus d'incitations pour les ZLEV (Zero and Low Emission Vehicle) et critique le manque de neutralité technologique dans l'établissement des mesures.

Calcul des émissions de CO₂ moyennes d'un parc de véhicules neufs

Les cantons ZH, SH, TG et la DTAP saluent explicitement le malus lié au poids des voitures importées (facteur a de -0.0144 défini à l'annexe 4a). *Economiesuisse et VFAS* refusent cette valeur négative pour le facteur a et demandent des valeurs positives. *VFAS et Porsche AG* demandent de réduire la durée de vie moyenne en kilomètres de 220 000 à 162 000 kilomètres.

Allègements

Les cantons BS, FR, GE, la DTAP et l'Union des villes suisses demandent de renoncer aux allègements liés aux éco-innovations, étant donné la difficulté de les définir précisément. *Le canton VD, le PS et l'Alliance climatique suisse* demandent que les éco-innovations soient définies de manière claire et restrictive. *L'USAM et auto-suisse* demandent que les éco-innovations soient reconnues sur la base des déclarations des constructeurs, sans vérification.

Le canton VD souligne que les carburants synthétiques renouvelables ont une efficacité énergétique basse et qu'il serait pertinent d'intégrer un critère sur l'efficacité énergétique dans le calcul de la réduction accordée. *Le canton AG* est lui favorable à cet allègement, *le TCS* salue aussi cet allègement.

Le PS et l'Alliance climatique suisse demandent de renoncer aux allègements pour les voitures de livraison, les tracteurs à sellette légers et les véhicules lourds et de biffer l'art. 26c. *Le TCS* en revanche demande d'étendre cet allègement aux voitures de tourisme.

Auto-suisse demande la réintroduction des allègements pour les voitures de niche et les petits constructeurs.

Exceptions

Les cantons AR, BS, VD et la DTAP demandent d'inclure les véhicules militaires dans les valeurs limites d'émissions. *Le canton GE et l'aéroport de Genève* demande d'introduire des exceptions pour les véhicules chargés du service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires. *Le canton ZH* demande que les véhicules pour le transport de matériaux de construction soient soumis aux valeurs limites d'émission. *Auto-suisse* demande que les voitures de livraison et les tracteurs à sellette légers ne soient pas soumis aux valeurs limites d'émissions.

Sanctions en cas de non-respect des valeurs de flotte

Les cantons ZH, BS, BL, GE, la DTAP, le PS, l'Alliance climatique suisse et swisscleantech demandent d'adapter les sanctions (le projet d'ordonnance prévoit les mêmes que dans l'UE) au pouvoir d'achat suisse.

4.6 Système d'échange de quotas d'émission (SEQE)

Economiesuisse, l'USAM et cemsuisse rappellent l'importance d'adopter les évolutions législatives de l'UE dans le système du SEQE en Suisse, notamment en ce qui concerne le ciment.

Le canton VD souligne que la réduction des droits d'émissions pour les installations est trop lente et qu'elle n'est pas compatible avec la stratégie climatique à long-terme de la Confédération. *Economiesuisse, l'USAM et cemsuisse* critiquent la réduction trop drastique de l'allocation gratuite des droits d'émissions entre 2024 et 2025 et demandent une réduction plus progressive.

4.7 Engagement de réduction

Le canton GE et le Verband Schweizer Gemüseproduzenten saluent la possibilité pour toutes les entreprises de bénéficier d'une exemption de la taxe sur le CO₂.

Définition activité économique ou activité de droit public

Les cantons BS, AR et l'EnDK demandent que les bâtiments en usage mixte puissent être exempté partiellement pour les parties dédiées à l'habitation.

Communautés

Economiesuisse, la fenaco, Scienceindustries et JardinSuisse demandent de ne pas limiter les communautés d'émissions à 50 sites, jugeant cette limite arbitraire.

Objectif minimum de réduction

Economiesuisse, l'USAM, la commission extraparlamentaire KMU-Forum, swissmem, construction suisse, l'ASIG, la fenaco, l'IG Detailhandel, swisspower, scienceindustries, le Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen, la Société Suisse des Entrepreneurs, l'Industrie suisse de la terre cuite, powerloop et HotellerieSuisse refusent le minimum de 2.5% de réduction annuelle pour ceux ayant pris un engagement de réduction. La fenaco demande de réduire cet objectif à 2%, JardinSuisse à 1%. Le canton VD demande que cet objectif soit revu à la hausse au fil des années afin d'assurer l'atteinte des objectifs de décarbonation. act Cleantech Agentur Schweiz indique qu'il sera difficile pour les entreprises de respecter cet objectif.

Le PS, l'Union des villes suisses et l'Alliance climatique suisse demandent que l'objectif soit de minimum 4.4% et citent en exemple l'UE qui prévoit des réductions entre 4.4 et 5.5%. Swisscleantech propose de le fixer à 3.5%.

Mesures

Economiesuisse, JardinSuisse et l'IG Detailhandel demandent que le raccordement au chauffage à distance soit considéré comme une mesure dans le cadre de l'engagement de réduction, étant donné que pour certains processus (haute température notamment), cela représente la seule alternative à l'heure actuelle.

Plan de décarbonation

Le canton GE salue la possibilité d'utiliser les feuilles de route comme plan de décarbonation. act Cleantech Agentur Schweiz demande que les plans de décarbonation soient aussi facile à réaliser que possible et réutilisent les éléments déjà demandé dans le cadre d'autres instruments.

Réseaux thermiques suisse salue les exigences demandées pour les plans de décarbonation. Le canton VD et la ville de Zurich demandent que les émissions indirectes doivent être indiquées dans les plans de décarbonation. Le PS, l'Union des villes suisses et l'Alliance climatique suisse demandent qu'il soit précisé que les plans de décarbonation doivent permettre d'atteindre l'objectif net zéro.

act Cleantech Agentur Schweiz et JardinSuisse estiment qu'il n'y a pas de valeur ajoutée à faire vérifier les plans de décarbonation par un conseiller externe. La Société

Suisse des Entrepreneurs et Verband Textilpflege Schweiz demandent l'abandon de cette disposition.

Durée d'amortissement

Swissmem, JardinSuisse et HotellerieSuisse demandent que les durées d'amortissement actuelles soient conservées et non allongées.

Fin de l'engagement de réduction

act Cleantech Agentur Schweiz salue la possibilité de résilier l'engagement de réduction au 31.12.2030.

4.8 Mise à disposition et mélange des carburants d'aviation à faible taux d'émission, renouvelables et synthétiques renouvelables

Les cantons ZH, BS, BL, VD, FR, le PS, swisscleantech, la Schweizerische Energie-Stiftung et l'Alliance climatique suisse demandent que l'obligation de mélanger s'applique également aux aéroports régionaux. *Le canton AG* demande que l'aéroport Bâle-Mulhouse soit soumis à l'obligation. *Flughafen Zurich AG, Genève Aéroport, easyJet Switzerland et swisscleantech* indiquent que les conditions concernant l'obligation de mélanger pour les aéroports nationaux ne sont pas très claires et devraient être précisées. *Economiesuisse, AEROSUISSE, Genève Aéroport, Swiss International Air Lines Ltd, easyJet Switzerland et SPIN* demandent que le système « book and claim », à savoir une option commerciale qui dissocie les flux physiques de marchandises du commerce des certificats de durabilité, puisse être utilisé. *Swisscleantech* souligne que la Suisse a un haut taux de vols par habitant et qu'elle pourrait introduire une obligation de mélanger plus importante que l'UE, comme l'a fait l'Allemagne.

Carbura demande que l'obligation de mélange soit supprimée pour les prélèvements de carburants des réserves obligatoires.

Le PS, la Schweizerische Energie-Stiftung et l'Alliance climatique suisse demandent de biffer l'art. 92b qui régit la durée d'utilisation de la garantie d'origine, estimant qu'il s'agit d'une exception non justifiée. *Economiesuisse, AEROSUISSE, Swiss International Air Lines Ltd et swisscleantech* demandent que cette durée soit de 24 mois.

L'IG Landesflughäfen souligne qu'il faut des moyens financiers supplémentaires pour stimuler la production de SAF, sans préciser s'il s'agit de fonds privés ou publics.

4.9 Import virtuel de biogaz

Economiesuisse, l'USAM, swisspower, scienceindustries, l'IGEB, HotellerieSuisse, SPIN et l'aéroport de Zurich saluent la possibilité de comptabiliser le biogaz étranger. *Economiesuisse, l'USAM et swisspower* mettent cependant en doute la mise en pratique de ce système, étant donné les hautes exigences du processus d'autorisation. *Le*

canton VD salue les dispositions visant à éviter le double-comptage. *Biofuels Schweiz* salue le développement du système d'attestations d'origine.

Accord avec des pays producteurs de biogaz

Economiesuisse, swisspower et swissmem attendent une attitude proactive de la part de la Confédération pour signer des accords avec différents pays comme le Royaume-Uni et le Danemark. *L'ASIG* met en garde contre le fait que ces dispositions resteront une coquille vide si aucun accord ne devait être signé.

En présence d'un accord, *economiesuisse, swisspower, scienceindustries, swissmem, Hotellerie Suisse, l'ASIG et Renera AG* demandent qu'il n'y ait pas de vérification supplémentaire de la réduction d'émission par l'OFEV. *Swisscleantech et Renera AG* demandent que l'OFEV émette des attestations internationales pour les importations de biogaz étranger.

Reconnaissance du biogaz comme énergie renouvelable

L'Union des villes suisses, auto-suisse et l'IG Energiegase demandent que le biogaz soit reconnu comme énergie renouvelable et ainsi reconnu comme mesure dans tous les différents instruments (SEQE, engagement de réduction notamment).

4.10 Taxe sur le CO₂ (exemption et redistribution)

L'USAM, auto-suisse et l'AGVS suggèrent que les recettes issues des différentes mesures de la loi sur le CO₂ financent en partie l'infrastructure nécessaire au développement de la mobilité électrique et d'offrir la possibilité aux propriétaires de déduire la construction de stations de recharge des impôts comme travaux d'entretien. Ceci afin de faciliter le développement de la mobilité électrique, notamment pour les entreprises et les PME.

L'ASIG et Powerloop saluent le fait que les installations CFF (couplage chaleur-force) aient été considérées dans les modifications liées au remboursement de la taxe sur le CO₂ et sont d'accord avec les modifications proposées.

Redistribution

L'HEV salue les précisions concernant la part de la population apportées par l'art. 119. *L'Association suisse des caisses de compensation professionnelles (ACCP)* est d'accord avec les règles concernant la redistribution.

4.11 Contributions globales pour la réduction à long terme des émissions de CO₂ des bâtiments

Les cantons AG, BE, InfraWatt et aee suisse saluent l'introduction d'un minimum pour les contributions complémentaires.

Les cantons BL, AG, UR, TG, la DTAP et l'Association des Communes Suisses demandent qu'il soit précisé dans le rapport explicatif ce qui est entendu à l'art. 104 par « en tenant compte du bilan de CO₂ des matériaux de construction utilisés ». *Les cantons AR, GR, BL, VD, GE et l'EnDK* demandent que les cantons soient consultés pour la mise en œuvre de cette disposition et proposent de la mettre en œuvre en même temps que les modifications du Modèle d'encouragement harmonisé des cantons (ModEnHa). *Le canton BS* demande l'ajout d'un nouvel alinéa qui précise que les détails de cette disposition soient réglés dans le ModEnHa.

Les cantons AR, UR, GR, BS, BL et l'EnDK demandent que l'art. 104 soit complété comme suit : « la Confédération et les entreprises privées informent les cantons quels bâtiments (numéro EGID) ont été soutenus et pour quelle mesure. »

4.12 Soutien de projets d'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur

Les cantons AG, NW, l'Association des Communes Suisses, aee suisse, Réseaux thermiques Suisse et InfraWatt saluent le fait que l'utilisation indirecte puissent aussi bénéficier d'une subvention. *Les cantons BS, UR, GE, la DTAP, Géothermie Suisse, aee suisse, InfraWatt et le Verband Schweizer Gemüseproduzenten* demandent de mettre autant que possible sur un pied d'égalité les projets d'utilisation directe et indirecte et d'adapter les conditions de soutien en conséquence. *Géothermie Suisse et aee suisse* proposent de supprimer l'annexe 12a et de rassembler les points abordés dans l'annexe 12. *Le GSP* propose de soutenir aussi d'autres technologies telles que les sondes et pieux géothermiques. *Le canton UR et la DTAP* demandent que tous les coûts non couverts soient pris en charge et pas seulement un pourcentage des coûts d'investissement. *Les cantons BS, AG et Géothermie Suisse* demandent que 60% des coûts d'investissement soient pris en charge.

Le canton GR remet en question l'utilité de ce soutien, étant donné que le potentiel suisse de géothermie est difficilement exploitable.

4.13 Encouragement d'installations de production de gaz renouvelables nouvelles ou faisant l'objet d'un agrandissement notable

Les cantons BE, AG, l'Union suisse des paysans, cemsuisse, construction suisse, l'IGEB, Metalsuisse, l'Industrie suisse de la terre cuite, Swisspower, Biomasse Suisse, Ökostrom et Schweizer AG saluent cet encouragement et que le focus soit fixé sur le biogaz issus de biomasse. *Le canton BE* salue particulièrement que les exploitations agricoles en bénéficieront. Cette limitation au biométhane a été critiquée par *le PS, economiesuisse, l'USAM, l'Union des villes suisses, l'ASIG, powerloop, auto-suisse, l'Alliance climatique suisse, swisspower, HotellerieSuisse, Alpiq, Energie 360°, l'Association des producteurs de H₂, SPIN, la Schweizerische Energie-Stiftung et Hydrosphider AG*. Différents arguments ont été avancés : laisser le marché décider de quels projets sont viables, l'importance du principe de ne pas exclure des technologies, le fait que d'autres types de gaz peuvent être injectés dans le réseau et que la loi ne prévoyait pas de limitation. *Groupe E* demande de soutenir explicitement l'hydrogène.

Différents acteurs (*Biomasse suisse, le Verband Schweizer Abwasser- und Gewässerschutzfachleute*) demandent de mettre le plus possible de mettre sur un pied d'égalité les installations pour la production d'électricité à partir de biogaz et celles pour la production de gaz. *La ville de Zurich* demande de réduire les subventions pour les installations produisant de l'électricité à partir de biogaz déjà construites et de les augmenter pour les nouvelles installations, *Ökostrom* au contraire : que les transformations reçoivent les mêmes subventions que les nouvelles installations. *L'USAM, l'ASIG, InfraWatt, Ökostrom et aee suisse* demandent que la transformation partielle d'installations de production d'électricité en production de biogaz soit possible et non uniquement une transformation totale. Dans le cas d'une transformation, *Biomasse Suisse* précise qu'il est important que les installations puissent continuer à couvrir leur propre consommation avec leur production d'électricité. *L'Association des entreprises électriques suisses* rend attentif que les subventions sous l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables du 1^{er} novembre 2017⁴ pour les installations produisant de l'électricité à partir de biogaz sont nettement plus hautes.

Laborex demande que le fait d'injecter le gaz dans le réseau ne soit pas une condition d'accès au soutien. *Le Verband Schweizer Abwasser- und Gewässerschutzfachleute et InfraWatt* demandent de ne pas pénaliser les STEP dans l'accès aux aides financières.

Montant des aides financières

L'ASIG, Powerloop, l'Association des producteurs de H2, Energie 360° et Ökostrom demandent d'augmenter les subventions à disposition pour les gaz renouvelables de 5 à 10 millions par an, *Swisspower* à 25 millions par an.

Le SVGW - Fachverband für Wasser, Gas und Wärme propose un montant variable des aides financières selon la qualité du biogaz injecté dans le réseau.

Biomasse Suisse demande d'augmenter les aides financières pour couvrir 70% des coûts.

Ökostrom et Schweizer AG exigent que les demandes de subvention d'un montant minimum de 50 000 francs soient prises en compte au lieu de 100 000 francs.

4.14 Encouragement d'installations permettant d'utiliser la chaleur solaire comme chaleur industrielle

Swissolar salue ce nouvel encouragement prévu. *Le canton AG* estime qu'il serait plus judicieux d'ouvrir un programme de soutien sur la chaleur de processus en général et de ne pas se limiter à la chaleur solaire.

Les cantons BS, UR, VD, GE et la DTAP demandent d'abaisser la puissance minimale des collecteurs de 35 à 10 kW, la considérant trop restrictive. *Le canton BL* propose que les installations doivent avoir un rendement minimum 300 kWh/m² par an. *Swisso-*

⁴ RS 730.03

lar indique qu'il est plus pertinent d'indiquer la production en kWh plutôt que la puissance en W. *Le canton VD* demande que l'utilisation directe et indirecte de la chaleur soit traitée de la même manière.

4.15 Fonds de technologie

SPIN demande que des critères pragmatiques concernant la fiabilité des entreprises soient définis et que les critères d'accès à un cautionnement soient moins stricts. *Le canton VD* demande que les possibles atteintes environnementales fassent partie des critères.

4.16 Aides financières pour des mesures d'adaptation

La SAB, l'Union des villes suisses et la FST saluent l'introduction d'aides financières pour des mesures d'adaptation. *Economiesuisse, l'IGEB et Scienceindustries* souhaitent que maximum 10% des revenus issus de la vente des droits d'émissions soient alloués pour des mesures d'adaptation et que le reste soutiennent des mesures chez les entreprises faisant partie du SEQE. *Le PS, l'Alliance climatique suisse, les Vert.e.s et Schweizerische Energie-Stiftung* souhaitent que des mesures à l'étranger puissent être soutenues et que minimum 50% des financements des mesures d'adaptation soient dépensés à l'étranger.

Mesures à soutenir

Les cantons BS, BL, SO, FR, VD et GE souhaitent que l'évaluation et la communication des mesures mises en place puissent être soutenues, afin de diffuser les bonnes pratiques. *Les cantons BS, BL, UR, SO, TG, VD, GE, la DTAP et l'Association des communes suisses* demandent que la protection contre les fortes précipitations soit mentionnée. *Les cantons BL, SO, AG, UR, TG, GE et la DTAP* demandent que la continuité des cours d'eau en cas de sécheresse soit mentionnée comme une mesure à soutenir. *Les cantons SH et VS* demandent d'intégrer la protection contre les incendies de forêt dans les mesures soutenables. *La DTAP* estime que les cultures résistantes à la sécheresse ne devraient pas être financées et qu'elles devraient faire partie des bonnes pratiques. *L'Union suisse des paysans et Prométerre* soutiennent en revanche cette mesure. *Caritas suisse* demande que les personnes particulièrement vulnérables et/ou avec peu de moyens financiers soient considérés.

Demande

Le canton BE demande que les demandes soient traitées par l'OFEV, même si toutes les autorisations ne sont pas encore à disposition. *Le canton AG* demande que seuls

les cantons et les communes puissent déposer une demande de soutien, étant donné les moyens limités à disposition.

4.17 Aides financières pour des mesures prises dans des installations qui sont soumises au SEQE

Cemsuisse, scienceindustries, metalsuisse et construction suisse se réjouissent que les revenus issus de la vente des droits d'émission soient alloués à des mesures pour la décarbonation des installations soumises au SEQE et non versé dans les caisses des finances fédérales. *Scienceindustries* souligne cependant que les moyens à disposition ne sont pas du tout suffisants pour couvrir les investissements nécessaires et que des solutions solidaires et respectueuses du principe du pollueur-payeur devront être rapidement trouvées.

Le PS et l'Alliance climatique suisse demandent qu'il soit précisé que les destinataires doivent participer au SEQE avant la mise en œuvre de la mesure, pour couvrir le cas où ils sortiraient du SEQE à la suite de la mise en œuvre de la mesure.

Versement des aides financières

Economiesuisse, l'USAM, cemsuisse, metalsuisse, la Société Suisse des Entrepreneurs, l'IGEB, le Verband Textilpflege Schweiz et construction suisse demandent que les aides financières soient (partiellement ou entièrement) versées au début de la mise en œuvre de la mesure.

4.18 Encouragement de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le trafic aérien

AEROSUISSE, l'IG Landesflughäfen, easyJet Switzerland, SPIN et Genève Aéroport saluent cet encouragement. Swiss International Air Lines Ltd et SPIN demandent qu'un encouragement pour les SAF analogue à ce qui est fait dans l'UE soit mis en place. *Les cantons AG et VS* demandent de mettre le focus sur la recherche et le développement dans le domaine des SAF. *Le PS, AEROSUISSE, swisscleantech, la Schweizerische Energie-Stiftung et l'Alliance climatique suisse* demandent qu'il soit mis un accent particulier sur les autres émissions à incidence climatique, étant donné qu'ils représenteraient deux tiers des effets totaux, ainsi que sur un gain pour le climat spécifiquement, étant donné que les autres objectifs environnementaux peuvent bénéficier d'autres subventions. *Les cantons BS et BL* demandent que les aides financières soient limitées à 40% des coûts imputables.

4.19 Encouragement de la formation, de la formation continue et du travail d'information

L'HEV, le GSP et Holzbau Schweiz saluent cet encouragement. *Les cantons BS, BL, SO, AR, UR, BE, TG, VD, GE, la DTAP et l'Union des villes suisses* indiquent que dans le rapport explicatif, l'adaptation aux changements climatiques est également mentionnée comme étant subventionnable et demandent donc qu'elle soit mentionnée à l'art.

128. *Les cantons BL, SH, SG, AR, AG, GR, VS et l'EnDK* soulignent la similitude thématique avec les mesures indirectes soutenues selon l'art. 48 de la loi sur l'énergie et demandent une clarification afin d'éviter des doubles subventions. *Le canton VS* demande d'ajouter un alinéa qui prévoit des relais pour informer les personnes privées et associations professionnelles des soutiens existants. *Le PS, l'Alliance climatique suisse, swisscleantech, myclimate et la Schweizerische Energie-Stiftung* demandent que des formations de base puissent également être soutenues. *La ville de Zurich* demande que le travail d'information par la culture puisse aussi être soutenu. *Les cantons BS, BL, SO, UR, GE, la DTAP et l'Union des villes suisses* demandent que les projets puissent être soutenus à hauteur de 60% et non 40% comme prévu, étant donné que les porteurs de projets sont souvent des organisations à but non lucratif ou des collectivités publiques. *Le GSP* demande d'augmenter les pourcentages de subventionnement.

4.20 Rapport sur les risques financiers liés au climat

L'Association suisse des banquiers (ASB), le PS et l'Alliance climatique suisse saluent cette disposition. Le PS, l'Union des villes suisses, l'Alliance climatique suisse et la Schweizerische Energie-Stiftung demandent cependant qu'il soit vérifié que les rapports annuels remis à la BNS et à la FINMA soient comparables et cohérents.

4.21 Encouragement de technologies de propulsion électrique

Le canton AG, le PS, l'Association des communes suisses, l'Union syndicale suisse, la Poste suisse, le SEV et l'Alliance climatique suisse saluent l'encouragement de technologies de propulsion électrique et souligne son importance. *L'Auto Gewerbe Verband Schweiz et le VFAS* demandent que cette subvention soit supprimée, étant donné que les transports publics sont déjà subventionnés. *Auto-suisse* demande que cette subvention soit étendue au trafic individuel motorisé et au trafic de marchandise.

Focus de la subvention

Le canton NE estime que l'infrastructure de recharge devrait également pouvoir être soutenue. *Le PS, l'Alliance climatique suisse et l'Union syndicale suisse* demandent que les bus fonctionnant sur batteries aient la priorité par rapport aux trolleybus, alors que *Bernmobil* demande qu'ils soient traités sur un pied d'égalité.

Le canton NW demande que le soutien pour les bateaux ne prescrive pas de technologie. *Le canton ZG et le Verein der H2 Produzenten* demandent que l'hydrogène puissent également être soutenu pour les bus.

Conditions d'octroi

Les cantons BS, AG et GR demandent que les véhicules achetés avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance puissent être subventionnés a posteriori sous certaines conditions. *La FST* demande de ne pas prévoir cette possibilité. *Les cantons BE et NE* rendent attentif qu'il peut s'écouler des mois voire des années entre la commande d'un

véhicule et sa livraison et qu'il faut en tenir compte pour la mise en place de l'encouragement. Les bus doivent pouvoir être commandés avant l'octroi de la subvention et recevoir une subvention.

Les cantons SG, BE, TI, la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP), le SEV et swisscleantech demandent qu'un véhicule ne doivent pas forcément être en fin de vie pour être remplacé mais puisse être revendu. La CTP, l'AESN et le SEV demandent que les bus subventionnés doivent être utilisés à 75% dans le trafic concessionné et que le leasing soit considéré comme égal à la propriété.

Les cantons ZH, AG, SG et la CTP demandent que les cantons soient consultés avant la publication de la directive.

Les cantons NW, OW et NE demandent que l'encouragement puisse se poursuivre après 2030.

Cet instrument est concerné par le programme d'allégement des finances fédérales. Voir chapitre 3.3 pour les prises de position à ce sujet.

4.22 Ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimpmi)

Les cantons SG, AG, BE, TI et la CTP soulignent que la suppression du remboursement de l'impôt sur les huiles minérales à partir de 2026 aura des conséquences financières importantes pour les cantons, qu'il est important qu'il soit rapidement défini quelles lignes font partie du trafic local et régional et de rendre l'exécution la plus facile possible. La CTP indique que certains véhicules sont utilisés autant pour le trafic local que régional, qu'il peut être compliqué de les distinguer et propose de considérer l'utilisation de la flotte entière plutôt que pour chaque véhicule. Le canton NW demande que pour des cas isolés, le remboursement de l'impôt puisse être maintenu.

Le canton VS rappelle que la topographie des régions de montagne ne permet pas encore l'utilisation de moyens décarbonés et qu'il conviendrait de soutenir le développement d'autres types d'infrastructure à câble ou rail. // demande également de préciser les critères d'exclusion dans l'art. 49 al. 2 de l'Oimpmi. La Poste indique qu'il y aura potentiellement des conflits d'intérêt si l'Office fédéral des transports statue sur qui peut en être exclu.

4.23 Encouragement du transport ferroviaire transfrontalier de voyageurs

Les cantons BS, BE, VS, la CTP, le SAB, la FST, la SEV et les CFF saluent ce nouvel encouragement et le focus sur les trains de nuit.

Focus de l'encouragement

Le canton GR, le PS, l'Union syndicale suisse, la SEV, swisscleantech, la Schweizerische Energie-Stiftung et l'Alliance climatique suisse demandent de ne pas prioriser les lignes circulant toute l'année par rapport aux offres saisonnières, étant donné

qu'elles peuvent concurrencer les vols low-cost durant certaines périodes. *Le PS, l'Alliance climatique suisse et la Schweizerische Energie-Stiftung* demandent aussi de considérer de soutenir les réductions de prix sur les billets pour les voyageurs. *Swisscleantech* demande d'étendre l'encouragement à d'autres moyens de transport tels que les bus. *Le canton VD* demande de soutenir l'achat de matériel roulant permettant aux CFF d'exploiter des lignes vers l'Espagne et le Sud de la France.

Les CFF indiquent qu'ils souhaitent développer leurs offres en matière de trains de nuit et qu'ils ne pourront pas proposer de liaisons vers Rome et Barcelone sans subvention. *Ils* demandent aussi de clarifier certains points concernant le contenu des demandes, leur traitement et la priorisation des dossiers. *La CTP* soutient la prise de position des *CFF*.

Les cantons BS, SG, AG, TI et NE ont souligné l'importance du trafic régional transfrontalier et son potentiel de report de la mobilité individuelle vers les transports publics. Son développement sera dépendant de financements fédéraux.

La CTP, la FST, swisscleantech et Avocat.e.s pour le climat demandent de mettre en œuvre la volonté du parlement et de ne pas renoncer à cette subvention.

4.24 Soutien pour la planification énergétique territoriale

Les cantons AG, JU, le PS, le SAB, l'Association des communes suisses, l'Alliance climatique suisse, Avocat.e.s pour le Climat, suisse.ing et Casafair demandent d'introduire un soutien pour la planification énergétique territoriale comme prévu par la loi.

4.25 Ordonnance sur la mise sur le marché de combustibles et carburants renouvelables ou à faible taux d'émission (OMCC)

Biofuels Schweiz salue l'introduction de cette ordonnance.

Le PLR, auto-suisse et le VFAS demandent que les carburants synthétiques et biogènes soient traités de la même manière. *L'USAM et auto-suisse* indiquent que la définition de « mise sur le marché » n'est pas claire.

L'USAM demande de rendre possible le mélange de carburants renouvelables et fossiles selon le principe du bilan massique. *Biofuels Schweiz* demande que les carburants avec un bilan massique bénéficient des mêmes exemptions de taxe que les carburants détaxés, et que l'ordonnance sur les huiles minérales soit adaptée en conséquence. La durée des exemptions de taxe doit être coordonnée avec l'ordonnance sur le CO₂ et prolongée. *L'ASIG* demande que le gaz renouvelable importé par conduite soit reconnu comme énergie renouvelable.

Critères écologiques

Les cantons BS, BL, UR, TG, FR, VD, VS, GE, la DTAP et l'Union des villes suisses demandent que les critères écologiques soient équivalents à ceux de l'UE (minimum

70% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et non pas 40%). *Le canton GR* est opposé à cette harmonisation. *Le PS et l'Alliance climatique suisse* indiquent que les critères écologiques sont insuffisants et que les facteurs d'émissions utilisés doivent être les facteurs d'émissions réels et non être égaux à 0. *Ils* indiquent également que les atteintes à d'autres domaines environnementaux autres que le climat comme la biodiversité et la santé des écosystèmes doivent également être considérés. *Le canton GE, l'Union des villes suisses et la Schweizerische Energie-Stiftung* jugent inadmissible que les combustibles renouvelables puissent nuire jusqu'à 25% de plus à l'environnement que les combustibles conventionnels. Ils demandent en conséquent que les combustibles renouvelables puissent polluer l'environnement au moins 25 % de moins que les carburants conventionnels.

Autres remarques

Le canton VD rend attentif à l'utilisation d'électricité utilisée pour produire les carburants renouvelables et propose de fixer un seuil d'électricité alloué à leur production.

Le Verband Schweizer Abwasser- und Gewässerschutzfachleute (VSA) et InfraWatt soulignent l'importance de la liste positive de l'Office fédéral des douanes et des frontières (OFDF) pour savoir quels gaz sont autorisés, notamment pour les STEP et le gaz qui en est issu.

Le canton AG indique qu'il faut donner des consignes sur quelle publicité il est possible de faire pour les combustibles et carburants renouvelables.

5 Liste des participants

Catégorie	Allemand	Français	Abréviation
Cantons	Zürich	Zurich	ZH
	Bern	Berne	BE
	Uri	Uri	UR
	Schwyz	Schwyz	SZ
	Obwalden	Obwald	OW
	Nidwalden	Nidwald	NW
	Glarus	Glaris	GL
	Zug	Zoug	ZG
	Freiburg	Fribourg	FR
	Solothurn	Soleure	SO
	Basel-Stadt	Bâle-Ville	BS
	Basel-Landschaft	Bâle-Campagne	BL
	Schaffhausen	Schaffhouse	SH
	Appenzell Ausserrhoden	Appenzell Rhodes-Extérieures	AR
	Appenzell Innerrhoden	Appenzell Rhodes-Intérieures	AI
	St. Gallen	Saint-Gall	SG
	Graubünden	Grisons	GR
	Aargau	Argovie	AG
	Thurgau	Thurgovie	TG
	Tessin	Tessin	TI
Waadt	Vaud	VD	
Wallis	Valais	VS	
Neuenburg	Neuchâtel	NE	
Genf	Genève	GE	
Jura	Jura	JU	
Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	FDP.Die Liberalen	PLR. Les Libéraux-Radicaux	FDP
	GRÜNE Schweiz	Les Vert·e·s suisses	Grünen
	SP Schweiz	PS Parti socialiste suisse	SP
	SVP Schweiz	UDC. Union démocratique du centre	SVP
Associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne qui oeuvrent au niveau national	Schweizerischer Städteverband	Association des Communes Suisses	
	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete	Groupement suisse pour les régions de montagne	SAB
	Schweizerischer Städteverband	Union des villes suisses	
Associations faitières de l'économie qui oeuvrent au niveau national	economiesuisse	economiesuisse	
	SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND	Union patronale suisse	
	Schweizerischer Gewerbeverband sgV	Union suisse des arts et métiers	sgv
	Schweizerischer Gewerkschaftsbund (SGB)	Union syndicale suisse	SGB
Autres participants	A Rocha Suisse		
	Act Cleantech Agentur Schweiz	Act Agence Cleantech Suisse	
	aee suisse Dachverband der Wirtschaft für erneuerbare Energien und Energieeffizienz	Aeesuisse, Association faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	aeesuisse
	AEROSUISSE, Dachverband der Schweizerischen Luft- und Raumfahrt	AEROSUISSE, Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses	

	Airlines for America	Airlines for America	
	Alliance Sud	Alliance Sud	
	Alpen-Initiative	Initiative des Alpes	
	Alpiq AG	Alpiq AG	
	André Galli	André Galli	
	ASTAG, Association suisse des transports routiers	ASTAG, Schweizerischer Nutzfahrzeugverband	ASTAG
	Ausserparlamentarische Kommission KMU-Forum	Commission d'experts extra-parlementaire du Forum PME	
	Auto Gewerbe Verband Schweiz (AGVS)	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)	AGVS
	Auto Kunz	Auto Kunz	
	Autocenter Burkhard AG	Autocenter Burkhard AG	
	Autohaus Schiess AG	Autohaus Schiess AG	
	Auto-Jäger AG	Auto-Jäger AG	
	AUTOKOM AG	AUTOKOM AG	
	Automobil Club der Schweiz (ACS)	Automobile Club de Suisse (ACS)	ACS
	auto-schweiz	auto-suisse	
	Autotrading 2000 GmbH	Autotrading 2000 GmbH	
	Avenergy Suisse	Avenergy Suisse	
	Avocat.e.s pour le Climat	Avocat.e.s pour le Climat	
	Bauenschweiz	Construction Suisse	
	Bernmobil	Bernmobil	
	Biofuels Schweiz	Biofuels Suisse	
	Biomasse Suisse	Biomasse Suisse	
	BirdLife	BirdLife	
	BLS Cargo AG	BLS Cargo AG	
	BPUK, Bau-, Planungs- und Umweltdirektoren-Konferenz	DTAP, Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement	BPUK
	Campax	Campax	
	Car Trade24	Car Trade24	
	CARBURA	CARBURA	
	Caritas Schweiz	Caritas Suisse	
	Casafair	Habitat durable	
	cemsuisse	cemsuisse	
	Centralgarage Seiler AG	Centralgarage Seiler AG	
	Centre Patronal	Centre Patronal	
	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)	
	Charnet, Schweizer Fachverband für Pflanzenkohle	Charnet, Schweizer Fachverband für Pflanzenkohle	
	Christoph Wydler	Christoph Wydler	
	Ciné suisse & Ciné économie	Ciné suisse & Ciné économie	
	CM Automobile AG	CM Automobile AG	
	Der Schweizer Verein für verantwortungsbewusste Kapitalanlagen (SVVK-ASIR)	Association suisse pour des investissements responsables	SVVK-ASIR
	Die Post	La Poste	
	easyJet Switzerland	easyJet Switzerland	
	ECCO2 Solutions AG	ECCO2 Solutions AG	
	eFuel Alliance e.V.	eFuel Alliance e.V.	
	Electrosuisse	Electrosuisse	

EnDK, Konferenz Kantona- ler Energiedirektoren	EnDK, Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie	
Energie 360° AG	Energie 360° SA	
Energie21 GmbH	Energie21 GmbH	
energie-wende-ja	energie-wende-ja	
Fachvereinigung Wärmepumpen Schweiz	Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur	FWS/GSP
FASTENAKTION	Action de Carême	
	Fédération romande des consom- mateurs	
fenaco Genossenschaft	Fenaco société coopérative	
First Climate (Switzerland) AG	First Climate (Switzerland) AG	
Flughafen Zürich AG	Flughafen Zürich AG	
Flumroc AG	Flumroc AG	
Gefu Oberle Gruppe	Gefu Oberle Gruppe	
	Genève Aéroport	
Géothermie Schweiz	Geothermie Suisse	
Gesellschaft für bedrohte Völker	Société pour les peuples menacés	
GLOBAL CAR TRADING AG	GLOBAL CAR TRADING AG	
go-climate	go-climate	
Klima-Grosseltern CH	Grands-parents pour le climat	
Greenpeace	Greenpeace	
Groupe E	Groupe E	
GSGI, Gruppe der Schwei- zerischen Gebäudetechnik- Industrie	GSGI, Gruppe der Schweizeri- schen Gebäudetechnik-Industrie	GSGI
Handel Schweiz	Commerce Suisse	
HEKS, Hilfswerk der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz	EPER, Entraide Protestante Suisse	
HEV Schweiz	HEV Schweiz	
HIF EMEA GmbH	HIF EMEA GmbH	
Holzbau Schweiz	Holzbau Schweiz	
HotellerieSuisse	HotellerieSuisse	
Hydrospider AG	Hydrospider AG	
IG Detailhandel Schweiz	CI Commerce de détail Suisse	
IG Energiegase	IG Energiegase	
IG Landesflughäfen	IG Landesflughäfen	
IGEB (InteressenGe- meinschaft Energieintens- ive Branchen)	IGEB (InteressenGemeinschaft Energieintensive Branchen)	
INFRAconcept ag	INFRAconcept ag	
InfraWatt	InfraWatt	
International Air Transport Association	International Air Transport Associ- ation	
JardinSuisse	JardinSuisse	
Juristes progressistes vau- dois_es	Juristes progressistes vaudois_es	
Klima-Allianz Schweiz	Alliance Climatique Suisse	
Klima-Grosseltern Zent- alschweiz	Klima-Grosseltern Zentalschweiz	
Klimaseniorinnen Schweiz	Aînées pour le climat Suisse	

KLUG, Koalition Luftverkehr Umwelt und Gesundheit	CESAR Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable	
KÖV, Konferenz der kantonalen Direktoren des öffentlichen Verkehrs	CTP, Conférence des directeurs cantonaux des transports publics	
Laborex	Laborex	
Lignum	Lignum	
Metal.suisse	Metal.suisse	
myNewEnergy AG	myNewEnergy AG	
negaWatt Schweiz	négaWatt Suisse	
Neosys AG	Neosys AG	
neustark AG	neustark AG	
Oda Müller	Oda Müller	
Genossenschaft Ökostrom Schweiz	Genossenschaft Ökostrom Schweiz	
Porsche Schweiz AG	Porsche Schweiz AG	
POWERLOOP	POWERLOOP	
Pro Natura	Pro Natura	
Pro Velo	Pro Velo	
Prométerre	Prométerre	
Protect Our Winters	Protect Our Winters	
PUSCH Praktischer Umweltschutz	PUSCH L'environnement en pratique	
RECOAL AG	RECOAL AG	
Re nera AG	Re nera AG	
Rosmarie Wydler-Wälti	Rosmarie Wydler-Wälti	
Satom SA	Satom SA	
SBB	CFF	
Schweizer AG	Schweizer AG	
Schweizer Bauernverband SBV	Union suisse des paysans USP	SBV/USP
Schweizer Tourismus-Verband	Fédération suisse du tourisme	FST
Schweizerische Bankiervereinigung (SBVg)	Association suisse des banquiers	SBVg
Schweizerische Energie-Stiftung SES	Fondation suisse de l'énergie	SES
Schweizerischer Baumeisterverband	Société Suisse des Entrepreneurs	
Schweizerisch-Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband (suissetec)	Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)	
scienceindustries	scienceindustries	
SEV	SEV	
SIA	SIA	
South pole	South pole	
SPIN	SPIN	
Stadt Zürich	Stadt Zürich	
SKS, Stiftung für Konsumentenschutz	Fondation pour la protection des consommateurs	SKS
Stiftung Klimaschutz und CO2-Kompensation KliK	Fondation pour la protection du climat et la compensation des émissions de CO ₂ KliK	
Stiftung myclimate	Fondation myclimate	
strasseschweiz	routesuisse	
suisse.ing	suisse.ing	

	SVGW Fachverband für Wasser, Gas und Wärme	SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur	SVGW
	Swiss Carbon Removal Platform	Swiss Carbon Removal Platform	
	Swiss eMobility	Swiss eMobility	
	Swiss Import von Rotz AG	Swiss Import von Rotz AG	
	Swiss International Air Lines Ltd.	Swiss International Air Lines Ltd.	
	Swiss Medtech	Swiss Medtech	
	SWISS KRONO AG	SWISS KRONO AG	
	SWISSAID	SWISSAID	
	swisscleantech	swisscleantech	
	Swissesco	Swissesco	
	Swissmem	Swissmem	
	Swissolar	Swissolar	
	Swisspower AG	Swisspower AG	
	SYFC	SYFC	
	terre des hommes schweiz	Terre des hommes suisse	
	Thermische Netze Schweiz (TNS)	Réseaux Thermiques Suisse	TNS
	Touring Club Schweiz	Touring Club Suisse	TCS
	Tschopp Holzindustrie AG	Tschopp Holzindustrie AG	
	Umweltfreisinnige St.Gallen (UFS)	Umweltfreisinnige St.Gallen (UFS)	UFS
	Union suisse des professionnels de l'immobilier Suisse	Union suisse des professionnels de l'immobilier Suisse	USPI
	VCS Verkehrs-Club der Schweiz	ATE, Association transports et environnement	VCS/ATE
	Verband der Schweizerischen Gasindustrie VSG	Association Suisse de l'Industrie gazière (ASIG)	VSG/ASIG
	Verband für Holzfeuerungen und Filteranlagen	Association Chauffage au bois Suisse	
	Verband öffentlicher Verkehr VÖV	Union des transports publics (UTP)	VÖV/UTP
	Verband Schweizer Abwasser- und Gewässerschutzfachleute (VSA)	Association suisse des professionnels de la protection des eaux	VSA
	Verband Schweizer Gemüseproduzenten	Union maraîchère suisse	
	Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen VSE	Association des entreprises électriques suisses	VSE
	Verband Schweizerischer Schifffahrtunternehmen (VSSU)	Association des entreprises suisses de navigation (AESN)	VSSU/AESN
	Verband Textilpflege Schweiz VTS	Association suisse des entreprises d'entretien des textiles	VTS
	Verein der H2-Produzenten	Association des producteurs de H2	
	Verein Senke Schweizer Holz SSH	Puits de CO2 bois suisse	SSH
	VFAS – Verband freier Autohandel Schweiz	Association suisse du commerce automobile indépendant	VFAS
	VOGELS OFFROADS AG	VOGELS OFFROADS AG	
	VSBM (Verband der schweizerischen Baumaschinenwirtschaft)	Association suisse de l'industrie des machines de chantier	VSBM

	VVAK KKAK	Association suisse des caisses de compensation professionnelles (ACCP)	ACCP
	WWF Schweiz	WWF Suisse	
	Ziegelindustrie Schweiz	Industrie suisse de la terre cuite	
	Zollgarage Neuhausen GmbH	Zollgarage Neuhausen GmbH	